

des industries. Une ferme avicole, si elle était établie sur une base commerciale, constituerait une petite industrie.

A d'autres marchands qui m'ont écrit pour me demander comment ils pourraient augmenter leurs entreprises, j'ai recommandé de s'adresser à la BEI. Des réponses que j'ai reçues d'eux, il apparaît nettement qu'ils n'ont pas eu de succès à obtenir l'aide de la BEI.

Cette proposition se fonde sur une idée sûre et je félicite le ministre de sa déclaration. Je tiens à dire, cependant, qu'il faudrait faire connaître davantage la BEI. On peut lire, en page 2 de la brochure de 1966 que j'ai déjà mentionnée:

Demandez cette brochure. Vous y verrez comment obtenir de la BEI un prêt qui vous aidera à vous lancer en affaires, à moderniser ou à élargir votre entreprise.

Juste au-dessous, j'ai relevé ces mots:

...Banque d'Expansion industrielle...financement à longue échéance pour les entreprises canadiennes.

A mon avis, il aurait fallu écrire «financement à longue échéance pour les petites entreprises canadiennes».

La majorité des petits commerçants auxquels j'ai parlé ont l'impression que la Banque d'expansion industrielle n'est pas pour eux et ne les aidera pas. Il faudrait faire de la publicité afin qu'on sache qu'elle aide aussi les petites entreprises.

Je crois, par ailleurs, qu'il faudrait consacrer à ma province, la Saskatchewan, une attention spéciale car elle a des problèmes différents de ceux des autres provinces. J'ai remarqué, sur la liste du conseil d'administration de la Banque, que deux de ses membres sont de l'Alberta, un du Manitoba, mais qu'il n'y en avait pas un seul de la Saskatchewan. A mon avis, il devrait y avoir un représentant de la Saskatchewan sur cette liste.

Dans la répartition provinciale des prêts, la somme prêtée à la Saskatchewan est bien moindre que les montants prêtés à l'Alberta, au Manitoba ou à la Colombie-Britannique. J'insisterai davantage sur cet aspect à l'étape de la deuxième lecture. En attendant, je tiens à dire qu'il devrait y avoir dans le conseil d'administration un représentant de la Saskatchewan pour s'occuper des problèmes de cette province. De même, il faudrait renseigner davantage les marchands sur la façon dont la banque peut les aider.

M. Herridge: Monsieur le président, le ministre a été bref et je promets de l'être aussi. Avant d'aborder cette question, je tiens à m'excuser de n'être qu'un simple éleveur de bétail, peu au courant, dirai-je, des dédales de la haute finance, des banques et des questions connexes. Mais, dans les affaires, j'ai toujours pris pour admis que deux et deux font quatre.

[M. Pascoe.]

Mes placements, au cours de ma vie, ont consisté pour la plupart en durs labeurs—tout au moins jusqu'à mon élection à la Chambre. *(Exclamations)*

Je crois que la Banque d'expansion industrielle a rendu de grands services aux petites entreprises industrielles et commerciales. Je sais par expérience que dans certains villages les banques ont contribué à donner du travail aux ouvriers et à favoriser le tourisme et les industries qui en vivent. On m'a cité bon nombre de cas de ce genre.

A mon sens, les dirigeants de cette banque ont accompli du très bon travail. Lorsque quelqu'un demande un prêt, on étudie minutieusement tous les facteurs en cause et, si la demande est raisonnable, on accorde le prêt. Dans ma circonscription, cette banque a rendu de grands services aux habitants de petites localités.

A mon avis, cette augmentation du capital est parfaitement justifiée dans les circonstances actuelles. Nous assistons aujourd'hui à une expansion accrue. Je dois le dire: j'aime à voir qu'on donne aux petites industries et aux petites entreprises régionales la possibilité de se développer. Au lieu d'être accaparé par des entreprises géantes, il vaut mieux qu'elles se développent au sein de notre société.

Le ministre a déclaré dans son discours que la Banque du Canada achètera les obligations de la Banque d'expansion industrielle, ce qui permettra de prêter des capitaux aux petites entreprises. Cela m'intéresse. J'aimerais poser à nouveau une question dont la réponse ne m'a pas satisfait, bien que j'aie maintes fois soulevé ce problème. Si la Banque du Canada peut émettre des obligations servant de base aux prêts accordés aux petites industries et aux petites entreprises, pourquoi la Banque du Canada ne pourrait-elle pas en même temps accorder des prêts aux municipalités et aux provinces, et fournir ainsi le capital nécessaire à la construction d'hôpitaux, d'écoles, de routes, d'institutions et d'installations publiques? Je voudrais que le ministre s'occupe de ce problème que le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles a déjà soulevé. Sur ce point, notre parti est d'accord avec le Crédit social.

Je ne vois pas pourquoi nous n'utiliserions pas la Banque du Canada pour donner suite à ma proposition, surtout depuis que le ministre a déclaré ce soir que la Banque du Canada achèterait les obligations émises par la Banque d'expansion industrielle afin de pouvoir fournir des capitaux. Les petites entreprises et les petites industries ont déjà profité de cette loi et elles en profiteront davantage encore après l'adoption de la mesure actuellement soumise à la Chambre.